

Le 12 décembre 2023

Le proviseur,

Objet : : Diplôme baccalauréat professionnel et certificat d'aptitude professionnelle

Madame, Monsieur,

Le diplôme du baccalauréat professionnel ou certificat d'aptitude professionnelle , vous sera remis **personnellement** sur présentation de **votre carte d'identité**

Le MERCREDI 13 DÉCEMBRE et Le VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2023

DE 09h00 à 12h00 et DE 14h00 à 16h30

DANS LA SALLE DES CONSEILS DU LYCEE PABLO PICASSO

Deux autres possibilités s'offrent à vous pour le retrait de votre diplôme :

1. Procuration :

Le diplôme peut être remis à une tierce personne sur présentation :

- d'une procuration signée par le titulaire du diplôme
- de la photocopie de la carte d'identité du titulaire du diplôme

La personne mandatée devra également présenter l'original de sa carte d'identité lors du retrait.

Aucune photocopie de carte d'identité ne sera faite par le lycée

2. Envoi en recommandé avec accusé de réception :

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer ou que vous ne souhaitez pas établir de procuration, votre diplôme pourra vous être adressé **exclusivement par envoi recommandé avec accusé de réception** sur demande écrite en indiquant la série, accompagnée d'une enveloppe format 33 x 26 portant votre nom et adresse affranchie au tarif recommandé avec A.R. à **6€80**. Ainsi que la photocopie de votre carte d'identité

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

L'équipe de Direction.

